CONTRIBUTION DE L'APLCPGE À LA CONCERTATION SUR LA PLATEFORME PARCOURSUP

En préambule, l'Association des personnels de direction de lycées à CPGE tient à réaffirmer son attachement à la plateforme nationale Parcoursup.

Cet outil demeure certes perfectible, mais il est globalement bien conçu et fait, chaque année, l'objet d'une appréciation positive de la part de ses usagers.

Des améliorations lui sont en outre régulièrement apportées afin d'en renforcer l'efficacité et d'en garantir la transparence.

Dans le contexte tendu et anxiogène que nous connaissons, Parcoursup cristallise de nombreuses inquiétudes et insatisfactions. Il convient toutefois de rappeler que la plateforme n'est qu'un outil au service d'une politique générale d'orientation.

Amont (avant la plateforme)

– Renforcer l'information des élèves dès la classe de seconde

Expliquer le fonctionnement de la plateforme, en rappelant d'abord que ce n'est pas elle qui opère la sélection.

Former les enseignants, en particulier les professeurs principaux, afin qu'ils maîtrisent mieux la plateforme et les différentes procédures.

Favoriser les échanges entre les professeurs principaux de lycée et les membres des commissions d'examen des vœux (CEV), afin de combattre les idées reçues et de réduire le sentiment d'opacité.

Mobiliser, en appui des équipes au sein des établissements, des personnels extérieurs, notamment les PsyEN et les IA-IPR.

– Fiabiliser le **contrôle continu**

La question de l'évaluation est centrale. Or, la réforme du lycée a accru la part du contrôle continu sans que les différents acteurs chargés de sa mise en œuvre y aient été suffisamment préparés. Il convient donc de mobiliser les corps d'inspection afin d'outiller les établissements et de les accompagner dans la fiabilisation de leurs pratiques d'évaluation.

– Dédramatiser l'orientation

Il est nécessaire de préparer au mieux les élèves à l'enseignement supérieur et aux procédures d'orientation qui y conduisent, tout en luttant contre la dramatisation excessive à laquelle nous assistons aujourd'hui.

À cette fin, il importe :

– de les aider à relativiser : l'orientation est un processus, et ne pas obtenir immédiatement la formation souhaitée ne signifie pas l'échec définitif d'un projet ;

– de leur faire découvrir toute la diversité des parcours possibles : les études longues et générales ne constituent pas la seule voie de réussite ;

– d'insister sur l'importance de l'acquisition de connaissances au lycée et, plus simplement, sur le plaisir d'apprendre.

Outil (la plateforme)

Nous ne sommes pas favorables à l'anonymisation du lycée d'origine, qui nous semble contraire à l'objectif de valorisation de la diversité des profils et des parcours.

Il est essentiel de conserver des indicateurs permettant d'apprécier les écarts entre les résultats du contrôle continu et ceux des épreuves de spécialité du baccalauréat.

Le calendrier de Parcoursup ne doit pas être raccourci, au risque de priver la classe de terminale d'une partie de son sens.

Puisque le classement des vœux intervient désormais très tôt dans la procédure, nous proposons qu'il soit effectué dès le début, comme c'était le cas à l'époque d'APB.

La récente proposition de l'Institut des politiques publiques visant à appliquer de manière dynamique les quotas de boursiers et de « résidents » nous paraît particulièrement intéressante (note n° 130 de l'IPP, octobre 2026).

Aval (après la plateforme)

Depuis 2020, on observe une augmentation du nombre de places dans les parcours sélectifs, au détriment des licences non sélectives.

Par ailleurs, une partie du mécontentement des lycéens semble tenir au sentiment de faire l'objet d'une sélection qui ne dit pas son nom. Dans les faits, une licence dite non sélective qui reçoit davantage de candidatures qu'elle ne peut offrir de places devient nécessairement sélective. Une clarification s'impose sur ce point.

Une réflexion nationale doit donc être engagée sur l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les filières de type BTS ou BUT.

Pour conclure, nous souhaitons souligner que, si un effort supplémentaire doit être consacré à l'amélioration de la plateforme Parcoursup, il ne suffira vraisemblablement pas à dissiper toutes les inquiétudes exprimées, dont beaucoup relèvent également du ressenti individuel.

Cet effort doit s'inscrire dans une réflexion plus large sur l'orientation, intégrant notamment les questions de l'évaluation, de l'offre de formation et de la sélection.

Pour l'APLCPGE

Joël Bianco, président

26 octobre 2026